

Bachelier en informatique orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 60	Fax : +32 (0) 69 89 05 65	Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE3102 Développement WEB			
Ancien Code	TEIC3B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIIT3020		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric PLUQUET (frederic.pluquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solutions et d'applications techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les prescrits légaux relatifs au contexte dans lequel s'exerce l'activité (exemple code du bien-être au travail, RGPD, le droit à l'image, licences logiciels ...)

Acquis d'apprentissage visés

L'activité d'apprentissage Programmation WEB permettra aux étudiants d'acquérir les compétences dans les domaines suivants:

- Développer des applications WEB et des WEB API
- Comprendre l'architecture d'un site WEB (client-serveur)

Comme le développement d'application WEB permet la création de pages au format HTML, lisibles par tout

navigateur Internet, les compétences suivantes sont également recherchées

- Maîtrise du langage HTML et de ses différentes balises
- Maîtrise des feuilles de style permettant une mise en page correcte
- Maîtrise du langage Javascript ainsi que de Ajax
- Maîtrise de frameworks côté client (Angular, React, VueJS, ...)
- Maîtrise de frameworks côté serveur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIC3B02A Programmation Web (Technologies avancées) 72 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEIC3B02A Programmation Web (Technologies avancées) 70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pour l'évaluation de janvier, aucune dispense n'est envisagée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement, les enseignants de l'unité d'enseignement se réservent le droit de ne pas appliquer la pondération.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation). En cas d'échec dans cette unité d'enseignement, l'étudiant doit représenter chacune des activités d'apprentissage. Cette unité d'enseignement sera reproposée à l'étudiant lors de la session d'examens suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en informatique orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 60 Fax : +32 (0) 69 89 05 65 Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Programmation Web (Technologies avancées)			
Ancien Code	24_TEIC3B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TIIT3021		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric PLUQUET (frederic.pluquet@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage Programmation WEB permettra aux étudiants d'acquérir les compétences dans les domaines suivants:

- Développer des applications WEB et des WEB API
- Comprendre l'architecture d'un site WEB (client-serveur)

Comme le développement d'application WEB permet la création de pages au format HTML, lisibles par tout navigateur Internet, les compétences suivantes sont également recherchées

- Maîtrise du langage HTML et de ses différentes balises
- Maîtrise des feuilles de style permettant une mise en page correcte
- Maîtrise du langage Javascript (synchrone et asynchrone)
- Maîtrise de frameworks côté client (Angular, React, VueJS, ...)
- Maîtrise de frameworks côté serveur
- Maîtrise de la sécurité Web

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Mise en place de techniques avancées côté client : React, VueJS ou Angular.
2. Maîtrise de nodejs
3. Utilisation d'autres technologies côtés serveur : PHP, Python, ou autre.
4. Compréhension des mécanismes de session et de sécurité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral comprenant de nombreux exemples commentés, d'exercices ciblés sur chaque partie de matière ainsi que des exercices récapitulatifs à réaliser en classe. Chaque étudiant dispose de son environnement de développement et est amené à réaliser les différents exemples et exercices vus en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le travail par groupe est fortement recommandé pour apprendre non seulement par la relation enseignant-étudiant mais également par ses pairs. Des sessions de code review sont également mises en place pour que les étudiants aient un retour sur la gestion de la qualité de leur projet.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les slides et le code source de chacun des projets proposés sont disponibles en fin de séance.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour le Q1, les étudiants seront évalués via un projet conséquent. Un examen final permettra d'évaluer leur capacité à comprendre ce qu'ils ont produit et éventuellement à produire une partie de site web en un temps défini (développement, questions théoriques, défense orale, ...).

Pour le Q3, le projet est à continuer et l'examen sera du même type que celui de Q1.

Pour le Q1 et le Q3 : si une note inférieure à 8/20 est obtenue à l'examen, alors la note de projet est oubliée (qu'importe cette note) et la note finale de l'UE est celle de l'examen (la note de l'examen est donc absorbante). Sinon, la note est calculée comme décrit dans le tableau des pondérations.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	40			Prj	40
Période d'évaluation	Exm	60			Exm	60

Prj = Projet(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).